

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1909

PRÉSIDENTE DE M. ÉD. PRILLIEUX.

M. F. Camus, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce le décès de M. Ozanon. Une Notice nécrologique sera publiée sur notre confrère.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame membres de la Société :

MM. CULMANN (P.), docteur ès sciences, 28, rue Vauquelin, à Paris, V, présenté par MM. Hariot et F. Camus.

AUBERTOT, au collège de Saint-Mihiel (Meuse), présenté par MM. Bonnier et Friedel.

M. Buchet, ayant rempli les conditions prescrites par les Statuts, est proclamé membre à vie.

M. le Président annonce ensuite deux nouvelles présentations.

M. R. de Litardière, récemment admis, a adressé à la Société une lettre de remerciements.

Il est procédé, conformément à l'article 10 des Statuts, aux élections annuelles pour le renouvellement partiel du Bureau et du Conseil d'administration. Les nominations à faire cette année sont au nombre de douze : le Président, les quatre Vice-présidents, le Secrétaire général, un Secrétaire, un Vice-secrétaire et quatre membres du Conseil. Aucun d'eux, à l'exception du Secrétaire général, n'est immédiatement rééligible à la même fonction.

Il y a en outre à pourvoir à l'élection de deux membres de la Commission du prix de Coincy.

Après l'appel nominal et le vote des membres présents, les

lettres des sociétaires qui ont voté par correspondance sont ouvertes, leurs noms sont proclamés et les enveloppes fermées contenant les bulletins sont jetées dans l'urne; la clôture du scrutin est prononcée à 5 heures 20, et le dépouillement a lieu sous la direction de M. le Président.

Il donne lieu aux résultats suivants :

Après annulation de 7 bulletins irréguliers, ceux qui sont valables étant au nombre de 213¹, M. H. LECOMTE, premier vice-président sortant, est élu Président pour l'année 1910, par 209 suffrages. 2 voix sont données à M. Burnat, 1 voix, à M. Dangeard. Il y a un bulletin blanc.

Sont élus ensuite avec les suffrages ci-après :

1. Les 213 membres dont les votes ont été comptés sont :

MM. Alverny (d'), Arbaumont (d'), Arbost, Bach (abbé), Ballé, Barnsby, Battandier, Bazire, Beleze (M^{lle}), Benoist, Bertrand, Bessil, Biau, Billiard, Billiet, Bimont, Blanc (L.), Blandenier, Bois, Bonati, Bonnet, Bonnier, Bornait-Legueule, Bornet, Boudier, Bouly de Lesdain, Bouvet, Boyer, Briosi, Brunotte, Buchet, Camus (F.), Capitaine, Carrière, Caussin, Chabert, Chamagne, Charbonnel (abbé), Charpentier, Charras, Charrier, Chassagne, Chateau, Chermezon, Chevallier (abbé), Col, Collin (abbé), Comère, Combes, Copineau, Corbière, Costantin, Coste (abbé), Cotte, Couderc, Coudert (abbé), Coupeau, Courchet, Daigremont (M^{me}), Dalloz, Dangeard, Dauphiné, Daveau, Decrock, Deflers, Degagny, Degen (von), Delacour, Dismier, Dode, Dop, Douin, Douteau, Ducomet, Duffour, Dumée, Dura-four, Durand (Eug.), Durand (G.), Duvergier de Hauranne, Evrard, Faure, Fedtschenko, Félix, Finet, Flahault, Friedel, Fron, Gadeau de Kerville, Gadeceau, Gagnepain, Gandoger, Garraud, Garroute, Gatin, Gautier, Gane, Gérard (Ch.), Gérard (R.), Gerber, Gèze, Gibault, Gillot, Giraudias, Godfrin, Goris, Grand'Eury, Granel, Griffon, Guéguen, Guérin, Guignard, Guillaud, Guillaumin, Guillochon, Guinier, Gysperger de Roulet (M^{me}), Hannezo, Hariot, Harmand (abbé), Heckel, Héribaud (frère), Hervier (abbé), Hibon, Hua, Hue (abbé), Hy (abbé), Jadin, Jahandiez, Jeanpert, Joukoff, Kersers (de), Lamothe, Langeron, Laplace, Lassimone, Laurent, Le Cesne, Lecomte, Legendre, Legrand, Legué, Lemoine (M^{me}), Le Monnier, Léveillé (M^{gr}), Lhomme, Lignier, Lormand, Lutz, Magnin, Maheu, Mailfait, Maire, Malinvaud, Malo, Mangin, Maranne, Marchand, Marnac, Marty, Maugeret, Mège (abbé), Mellerio, Méloizes (des), Mer, Morel (Fr.), Morelle, Motelay (L.), Motelay (P.), Mouillard, Mue, Nentien, Neyraut, Noblet (Dom), Olivier (Ern.), Paris, Pascaud, Pavillard, Péchoutre, Pelourde, Peltereau, Peytel, Pitard, Planchon, Prain, Prillieux, Radais, Réaubourg, Réchin, (abbé), Reynier, Rey-Pailhade (de), Richer, Roland-Gosselin, Roux, Rouy, Sahut, Schrøeter, Segré (abbé), Sennen (frère), Sudre, Tessier, Thézée, Thil, Touzalin (de), Trabut, Trelease, Verguin, Vidal (L.), Viguier, Vilmorin (M. de), Vuillemin, Woronoff, Ydrac, Zeiller.

Premier vice-président : M. MAURICE DE VILMORIN, 190 suffrages. M. Chauveaud obtient 20 voix.

Vice-présidents : MM. BARNSBY, BUCHET, MAUGERET, avec 208, 192, 206 voix. Plus voix diverses et bulletins blancs.

Secrétaire général : M. LUTZ, avec 190 voix. M. Gagnepain obtient 17 voix. Plus 5 voix diverses et un bulletin blanc.

Secrétaire : M. LORMAND, avec 194 voix. M. Buchet obtient 12 voix. Plus 6 voix diverses et un bulletin blanc.

Vice-secrétaire : M. SARTORY, avec 191 suffrages. M. Guillaumin obtient 11 voix. Plus 10 voix diverses et un bulletin blanc.

Membres du Conseil : MM. DANGEARD, GAGNEPAIN, GUÉRIN, PRILLIEUX, avec 205, 187, 200, 211 voix. M. Finet obtient 18 voix. Plus voix diverses et un bulletin blanc.

Membres de la Commission du Prix de Coincy : MM. F. CAMUS et abbé HUE, avec 207 et 211 voix.

M. le Président proclame les élus. En conséquence, le Bureau et le Conseil d'administration de la Société seront composés en 1910 de la manière suivante :

Président : M. H. LECOMTE.

Vice-présidents :

MM. M. de Vilmorin,	Buchet,
Barnsby,	Maugeret.

Secrétaire général : M. Lutz.

<i>Secrétaires</i> :	<i>Vice-secrétaires</i> :
MM. Gatin,	F. Camus,
Lormand,	Sartory.

Trésorier :

M. Ph. de Vilmorin.

Archiviste :

M. Malinvaud.

Membres du Conseil :

MM. Chauveaud,
Costantin,
Dangeard,
Delacour,
Gagnepain,
Griffon,

Guérin,
Hue (abbé),
Jeanpert,
Mangin,
Poisson (J.),
Prillieux.

M. Hua félicite M. Prillieux, président sortant, et le remercie du zèle et du tact qu'il a mis dans l'exercice de ses fonctions. Il émet le vœu de le retrouver dans quelques années à la présidence de la Société. Ces paroles sont vivement et unanimement applaudies.